



BESANÇON, CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ 2018

Besançon (environ 120 000 habitants, département du Doubs) bénéficie d'espaces de nature exceptionnels dans et aux portes de la ville historique : collines riches d'une flore diversifiée et patrimoniale, pelouses calcaires, massifs forestiers, berges du Doubs. Des milieux qu'elle contribue à protéger et entretenir mais aussi à connaître.

CAISE de

Cette base scientifique solide, forgée et suivie avec de nombreux partenaires depuis des années (CEN, LPO, FNE, Citadelle et ses programmes de conservation...), caractérise l'action de la Ville et lui permet d'aborder de manière pionnière les questions d'écologie urbaine.

La Ville a amélioré la place des pollinisateurs sauvages ou la gestion des espèces exotiques envahissantes, tout autant qu'elle œuvre pour préserver des milieux et des espèces protégées ou menacées, comme l'Apron du Rhône, la Couleuvre vipérine ou le Lynx d'Europe.

L'expertise de ses équipes qui gèrent plus de 240 ha de parcs et espaces verts urbains – dont 13 sites labellisés ÉcoJardin – est reconnue. Elles y pratiquent la gestion différenciée et développent notamment le semis et la plantation de végétaux locaux favorables à l'entomofaune, ainsi que des chantiers participatifs et un programme d'animation et d'éducation à la nature pour les habitants et les scolaires.

La Ville de Besançon s'attelle à trouver l'équilibre entre la préservation de la biodiversité et les différents usages des espaces de nature (production économique, déplacements, aménagements, prévention des risques, activités sportives ou culturelles, cadre de vie...).



241 ha

de parcs, jardins, espaces verts d'accompagnement de la voirie, du hâti et des cimetières

144,5 ha d'espaces naturels

63 ha d'espaces sportifs de plein air

11,3 ha de jardins familiaux

4,5 ha
de vergers en gestion
associative

110 aires de jeux dont 62 publiques, 37 dans les maternelles et 11 dans les crèches

108 km de sentiers balisés réseau des itinéraires pédestres des collines et de la forêt de Chailluz

21 km de rives du Doubs





UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE

Afin de mieux gérer ses espaces verts et de nature et avec le souci de maintenir un équilibre entre protection de la biodiversité et accueil du public, Besançon a mis en place différentes méthodes de gestion de ses espaces verts et de nature :





- abandon des pesticides depuis les années 2000,
- diversification des strates végétales,
- fauches tardives,
- éco pâturage,
- semis et plantation d'espèces nectarifères indigènes.

DES CONNAISSANCES NATURALISTES







Les actions de la ville s'appuient sur une base scientifique solide, des partenariats forts et un suivi régulier, essentiels à une conception et une gestion écologique en perpétuelle adaptation par rapport aux dynamiques territoriales.

Depuis cinq ans, la Ville de Besançon a rendu ses bases de données naturalistes interopérables avec les autres systèmes de collecte.

La base de données communale alimente la base régionale SIGOGNE et à travers elle contribue, au niveau national, au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). La Ville participe également aux programmes de sciences participatives Propage et Florilèges.

Syrph the Net



Afin d'évaluer les effets de la gestion différenciée, la Ville a mandaté, en 2021, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté (CEN) afin de réaliser un diagnostic dans les espaces verts du centre-ville.

Ce diagnostic repose sur l'observation des populations de Syrphes. Ainsi, nos parcs, prairies et pelouses ont révélé une grande diversité de ces espèces attestant de la qualité de la gestion mise en place pour ce groupe d'insectes. Un renforcement de la strate arbustive est à présent recherché pour accroître la diversité des espèces d'insectes pollinisateurs sauvages.



DES ACTIONS EN FAVEUR DES POLLINISATEURS

Tout au long de l'année, d'autres actions au bénéfice des insectes pollinisateurs rythment la vie de la cité : conférences, animations pédagogiques, plantations collectives...

Chaque Bisontin devrait ainsi progressivement pouvoir s'approprier la place des pollinisateurs en ville et adopter les regards, pratiques et modes de gestion les plus appropriés.



La Ville de Besançon s'est engagée activement en faveur des pollinisateurs. Son action s'articule autour de :

- l'acquisition de connaissances sur les insectes pollinisateurs en milieux urbains.
- l'évolution des modes de gestion des espaces verts et de nature qu'ils soient publics ou privés,
- le renforcement des collaborations entre les différents acteurs et citoyens en matière de biodiversité, faisant du territoire bisontin un terrain d'expérimentation et d'émulation,
- un plan de formation dédié à l'amélioration de la connaissance et de la prise en compte des pollinisateurs à destination de l'ensemble des jardiniers du service de gestion des espaces verts et de nature.

DES OUTILS POUR L'IMPLICATION DES CITOYENS

« Connaître pour mieux respecter »





Une maison pédagogique : La Petite École dans la Forêt

Au cœur de la forêt communale de Chailluz, La Petite École dans la Forêt est installée dans une ancienne maison forestière depuis 1992.

C'est un outil pédagogique gratuit et ouvert toute l'année, sur inscription, aux groupes bisontins (écoles, centres de loisirs, associations...) désireux de mener à bien un projet lié à l'environnement.

L'équipe d'animateurs est composée de professionnels de l'environnement et de la pédagogie. Ils guident, montrent, expliquent et racontent la nature. Les approches pédagogiques sont multiples : sensorielles, conceptuelles, pragmatiques, scientifiques, artistiques...

SMARTFAUNE, un outil de science participative

La Ville de Besançon a fait réaliser par ESRI une application pour le recueil des données naturalistes par les habitants. Cette application est également utilisée par les jardiniers pour faire remonter leurs observations. Ces relevés, une fois vérifiés scientifiquement, viennent compléter la base de données d'observations naturalistes communale

Ces données naturalistes supplémentaires participent à l'orientation des choix d'aménagement pris dans le cadre des projets urbains et des modes de gestion des espaces publics. Elles nous informent régulièrement de l'état de santé des populations animales et végétales sauvages. Avec le soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Plateforme numérique VISITER BESANÇON

Cette plateforme de contenus numériques met en lumière le patrimoine architectural, naturel et culturel de Besançon. Elle propose, entre autres, douze parcours de découverte. Un treizième est en cours de création sur le thème de la biodiversité.

La plateforme s'utilise en itinérance dans Besançon via les points de wifi gratuits. L'accès se fait en scannant le QR code figurant sur les panneaux touristiques déployés dans le centreville.









Une fois par an, l'Orangerie municipale ouvre ses portes au grand public pour lui faire découvrir, à travers diverses animations, le site de production, les métiers des 140 agents qui composent la Direction Biodiversité et Espaces Verts et lui donner des clés pour une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité.

Au printemps 2022, les agents de la Direction ont invité les habitants à 8 rencontres, par quartiers, afin de répondre aux questions et d'expliquer les modes de gestion des espaces verts et leurs objectifs.



LA LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR DANS LES COURS D'ÉCOLES & SUR L'ESPACE PUBLIC



Face aux défis climatiques et environnementaux, la lutte contre les îlots de chaleur urbains et les actions en faveur de la biodiversité constituent une nécessité.

À Besançon, cette lutte se traduit par un programme de désimperméabilisation des sols, de création de nouveaux espaces de nature, de diversification des strates végétales et de plantation d'arbres.

La Ville de Besançon saisit chaque occasion de végétaliser l'espace public, comme à l'occasion de travaux de voirie.

Lorsque cela est possible, de la place est libérée au profit d'un arbre ou d'un nouveau massif afin de donner plus de place au végétal et de redonner au sol un caractère perméable.

Pendant l'hiver 2021/2022, plus de 1 000 arbres ont été plantés en ville. Cette campagne de plantation reconduite chaque année vise à rendre l'espace urbain plus supportable pendant les périodes de fortes chaleurs et à renforcer la trame verte urbaine.

Le territoire est cependant confronté aux arrêtés de sécheresse, ce qui constitue un défi pour nos jeunes arbres et les plantations à venir.



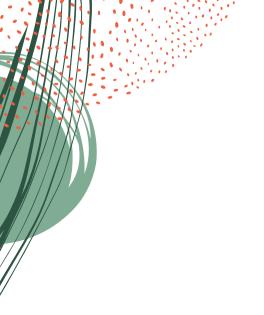




Dans les écoles, les cours de récréation sont progressivement désimperméabilisées. Les nouvelles surfaces végétales et perméables restaurent l'infiltration naturelle des eaux pluviales et ainsi favorisent l'évaporation et donc la fraîcheur des sols

Réalisée en 2021, la requalification de la cour d'école Brossolette a permis de rendre le sol perméable et de végétaliser 5000 m² de cour d'école anciennement bitumée. Cette cour réinventée a été également pensée pour être un support pédagogique, facilitant la reconnexion avec la nature. Les autres cours d'école de la ville seront progressivement transformées en îlots de fraîcheur.







LE FLEURISSEMENT DURABLE

Pour répondre aux enjeux écologiques, la Ville de Besançon a fait le choix de diminuer drastiquement la place des plantes horticoles dans ses massifs au profit de plantes vivaces, de fleurs sauvages et nectarifères.

Le fleurissement durable est progressivement développé, sur tout le territoire communal, avec une recherche esthétique et dans le respect des équilibres naturels.

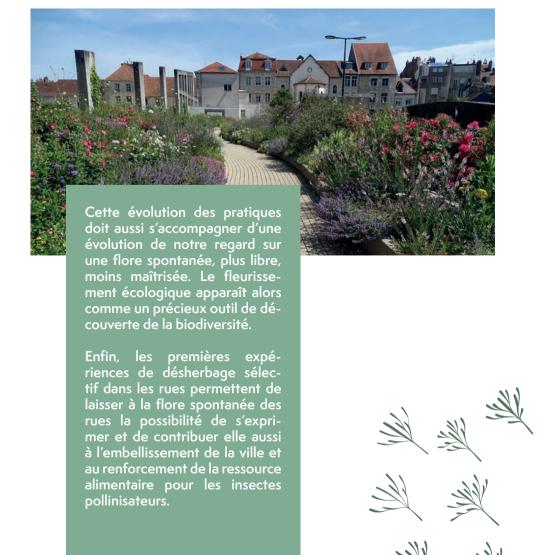
L'utilisation des plantes locales, permet également de recréer un véritable écosystème en milieu urbain et ainsi favoriser la biodiversité.





Le fleurissement durable permet également :

- un accroissement des surfaces fleuries en sortant des massifs traditionnels et en allant vers des prairies fleuries, des pelouses avec bulbes, des massifs de plantes potagères,
- le passage d'un mode de production consommateur en eau, engrais, amendements et en main d'œuvre, à des modes de production diversifiés (vivaces, annuelles, bisannuelles, bulbes, prairies fleuries) plus durables,
- la réduction du nombre de plantes produites au profit de l'augmentation des tailles de pots des vivaces, du nombre de bulbes à naturaliser et des surfaces de prairies fleuries (passage de 250 000 plantes produites à plusieurs millions de fleurs semées, plantées et installées durablement).



UNE FORÊT MULTIFONCTIONNELLE & DURABLE



La Ville de Besançon est propriétaire d'une forêt communale de 2 041 hectares. Elle représente un tiers de la superficie communale.



De nombreux inventaires scientifiques ont permis de révéler une richesse écologique importante dans la forêt communale, avec des habitats variés pour la faune et la flore, dont certaines espèces remarquables et protégées. À travers son nouvel aménagement forestier et son nouveau schéma d'accueil au public, les objectifs pour les 20 prochaines années sont :

- adapter la forêt aux changements climatiques, en privilégiant les essences les plus adaptées aux sécheresses : les Chênes sessile et pubescent, l'Érable champêtre, le Tilleul, l'Orme, le Merisier, l'Alisier torminal, le Cormier :
- développer la biodiversité, en créant 400 ha d'îlots de sénescence (20% de la surface forestière), en créant un réseau écologique de vieux arbres, en renforçant la diversité des essences plantées ;



- renouveler la forêt en favorisant les jeunes arbres, plus résistants aux sécheresses et qui captent davantage de carbone;
- accueillir le public, avec l'aménagement de circuits, la sécurisation des sentiers et une gestion plus respectueuse des paysages;
- produire du bois de qualité, dont la vente finance les projets dédiés à la forêt et développe l'économie dans la région (développement de projets de circuits courts et d'auto-approvisionnement des chaufferies-bois de la ville et de fourniture des bois de construction des projets bâtimentaires de la Ville).



LES PROGRAMMES DE CONSERVATION DU MUSÉUM



PATRIMOINE MONDIAL VECTEUR D'ÉMOTION

Le Parc zoologique est acteur de 53 programmes de conservation à ce jour, dont 6 projets de réintroduction. Près de 90% des espèces présentées y sont élevées dans le cadre de programmes d'élevages européens et internationaux.

La faune sauvage présente sur le site de la Citadelle est riche. Le muséum a mis en place des programmes de recensement et de suivi d'espèces. Il accompagne les travaux pouvant impacter cette faune : les éviter lors des périodes clefs, proposer des mesures compensatoires, intégrer des cavités pour leurs nids en remplacement de celles que la restauration fait disparaître. Il cadre les évènements sportifs et culturels pour éviter les dérangements sur ce site patrimonial. Plus d'informations sur : https://www.citadelle.com/a-voir-a-faire/museum/





